

5 - 6 FEVRIER

LA RIBE (23)

GRAND BOURG

2011

CYCLO CROSS

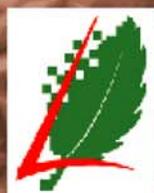
CHAMPIONNAT

NATIONAL

U F O L E P



Graphisme : www.pate-et-tics.com



CHAMPIONNAT NATIONAL UFOLEP de CYCLOCROSS 2011

Après avoir organisé un National UFOLEP Cyclo-cross en 1989 à Françaises, un autre à la Souterraine en 1999, et un National UFOLEP sur route en 2002 à St Vaury, les Creusois et l'UFOLEP 23 seront heureux de vous accueillir de nouveau en 2011 dans le département de la Creuse.

En effet, c'est la grande majorité des clubs UFOLEP activités cyclistes creusois qui se mobilisent pour l'organisation de cette manifestation nationale dans leur département les 5 et 6 février 2011.

L'UFOLEP avec sa Commission Technique Départementale cyclo-sport, tous les clubs cyclo-s, quelques clubs de départements limitrophes ainsi que les jeunes de l'IME et Professionnel de La Ribes encadrés de leurs éducateurs peaufinent depuis plusieurs mois un circuit de 3,1 km au centre de la France. Circuit situé à une quinzaine de kilomètres de la RN 145, dans un parc de 17 ha sur une des plus grandes communes rurales du département de La Creuse. La commune de Grand-Bourg a pour activité principale l'élevage bovin de race à viande.

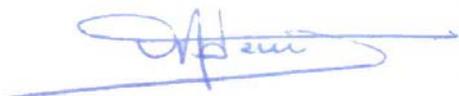
L'UFOLEP 23 s'appuie sur le Conseil Régional du Limousin, sur le Conseil Général de la Creuse et ses services, sur la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations), sur la Fédération des Œuvres Laïques de la Creuse, sur la communauté de communes de Bénévent - Grand-Bourg, sur l'APAJH et l'IME et Professionnel de la Ribes pour relever le défi.

Tous ces partenaires attaquent le sprint final pour être prêts à vous accueillir dans les meilleures conditions les 5 et 6 février 2011. Car, comme vous pouvez l'imaginer, de nombreuses contraintes pèsent sur une manifestation d'une telle ampleur lorsqu'elle se déroule en zone rurale.

L'UFOLEP 23, et tous ses bénévoles vous attendent avec impatience pour ce week-end pas comme les autres à tous les niveaux où familles, enfants, promeneurs et compétiteurs vivront à l'heure du cyclo-cross dans un esprit que nous souhaitons jovial, convivial, exemplaire pour qu'une autre idée du sport, celle de l'UFOLEP puisse grandir et s'imposer à tous.

À tous, bienvenue en Creuse pour cette édition 2011 du National UFOLEP de cyclo-cross

Le Co-président du comité départemental UFOLEP de la Creuse



Daniel ADENIS



RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Les Championnats Nationaux UFOLEP de cyclo-cross se dérouleront les samedis 5 et dimanche 6 février 2011 sur le site de l'IME et Professionnel de la Ribe (Commune de Grand-Bourg). Il est organisé par le Comité départemental UFOLEP de la Creuse.

Ils sont ouverts aux licenciés UFOLEP, y compris ceux qui ont une double appartenance, à condition que leur catégorie FFC ou FSGT soit en adéquation avec le Règlement National UFOLEP Cyclo-cross.

Vous trouverez des informations sur le site internet à l'adresse suivante : www.ufolep23.com.
L'organisation est placée sous le contrôle de la Commission Nationale des Activités Cyclistes.
Y seront appliqués les Statuts Généraux de l'UFOLEP et les règlements afférents au cyclo-cross.

COMITÉ D'ORGANISATION

Président de l'UFOLEP Nationale	MACHU Philippe
Président de l'épreuve Ou son représentant	André ROSSILLE
Responsable de la CNS MANUEL Activités Cyclistes	Daniel
Responsable technique de l'épreuve Membre de la CNS	VACHER Jean Claude
Président du Comité d'organisation	ADENIS Daniel ADENIS Nicolas - MOREAU Christian
Responsable du Comité d'organisation	MARGOT Claude
Responsable de la CTD Creuse Responsable commission Cyclocross	TRICAUD Raymond MARGOT Claude
Déléguée départementale	MICHNOWSKY Véronique
Responsable de l'épreuve ADENIS	Nicolas - MOREAU Christian
Membres de la CNS Activités Cyclistes	DEMOULIN Michel DEMATTEIS Patrick DURAND Jean Claude GAILLED RAT Antoine LE GLEVIC Martine
Commissaires Nationaux DURAND	Nicolle MANUEL Henriette ROBINET Nicole ROBINET Serge Jean Pierre VARENGUIN Evelyne VEDRENNE Joël
SOUPIZET	

PROGRAMME DU CHAMPIONNAT

Samedi 5 février 2011

10 h -12 h	Accueil des délégations Reconnaissance du circuit (interdiction le samedi après-midi et le dimanche pendant les épreuves)
13 h 30	Départ Masculins 50ans et plus
14 h 45	Départ Féminines (toutes catégories)
15 h 45	Départ Masculins 17/19ans
16 h 30 - 18 h	Accueil des délégations
18 h	Cérémonie protocolaire Vin d'honneur

Dimanche 6 février 2011

8 – 9 h	Accueil des délégations (sur le podium des commissaires)
9 h 15	Départ Adultes Masculins 20/29ans
10 h 30	Départ Jeunes Masculins 15/16ans
11 h 15	Départ Jeunes Masculins 13/14ans
13 h	Départ Adultes Masculins 40/49ans
14 h 15	Départ Adultes Masculins 30/39ans
16 h 15 Vin	Cérémonie protocolaire d'honneur

ACCUEIL

Accueil des responsables de délégation à l'I.M.E. et Professionnel de la Ribe Commune de Grand-Bourg (23240)

Samedi 5 février 2011 de 10 h à 12 h et de 16 h 30 à 18 h

- Les plaques et les dossards seront retirés par le responsable de chaque département et pour la délégation départementale complète, contre la remise des licences et cartes cyclo-cross dûment complétées et signées. Les épingles ne sont pas fournies par l'organisation.
- Il ne sera fait aucune remise individuelle.
- Tout sélectionné qui ne prendra pas le départ devra justifier de sa défection (courrier et/ou certificat médical). Faute de justificatif son département se verra infliger une amende de 50 € par adulte et 35 € par jeune.
- Les licences et les cartes cyclo-cross seront vérifiées et immédiatement restituées, par délégation, lors du retrait des dossards.

DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

Les épreuves se dérouleront sur un circuit de 3,1 km selon les horaires suivants :

CATEGORIES	JOUR	Heure d'appel	Heure de départ
Ad Mas 50ans et +	samedi	13 h 10	13 h 30
Ad Fém 17ans et +	samedi	14 h 25	14 h 45
Ad Mas 17/19ans	samedi	15 h 25	15 h 45
Ad Mas 20/29ans	dimanche	8 h 55	9 h 15
Jeu Mas 15/16ans	dimanche	10 h 15	10 h 30
Jeu Mas 13/14ans	dimanche	11 h	11 h 15
Ad Mas 40/49ans	dimanche	12 h 40	13 h
Ad Mas 30/39ans	dimanche	13 h 55	14 h 15

- Les sélectionnés doivent se présenter pour l'appel, 20 minutes avant l'heure de départ. Tout sélectionné absent au moment de l'appel de son nom sera placé sur la dernière ligne.
- Le changement de roue est autorisé en tout point du parcours.
- Le changement de vélo n'est autorisé qu'en cas de bris mécanique constaté par un officiel et seulement au poste de contrôle prévu à cet effet. Seuls les coureurs seront admis à l'intérieur de cette zone, et devront changer de vélo sans aucune aide extérieure.

Durée des épreuves :

Le nombre de tours restant à effectuer sera affiché :

- Après 10 min de course pour les Jeunes Masculins 13/14ans
- Après 15 min de course pour les Jeunes Masculins 15/16ans
- Après 15 min de course pour les Adultes Féminines
- Après 20 min de course pour les Adultes Masculins 17/19ans
- Après 25 min de course pour les Adultes Masculins 20ans et plus

Tous les participants seront arrêtés après l'arrivée du vainqueur et classés à leurs places, suivant le nombre de tours qu'ils auront accomplis.

SÉLECTIONS :

Chaque Comité Départemental peut engager, dans chaque catégorie 6 cyclocrossmen et 1 remplaçant. Le remplaçant ne prendra le départ qu'en cas de défection d'un titulaire.

Pour les catégories 13/14ans ; 15/16ans ; 17/19ans et Féminines le nombre de titulaires possible est de 10 et 1 remplaçant.

Catégories

Jeunes Masculins 13/14 ans nés entre 01/01/1996 et le 31/12/1997

Jeunes Masculins 15/16 ans nés entre 01/01/1994 et le 31/12/1995

Adultes Masculins 17/19 ans nés entre 01/01/1991 et le 31/12/1993

Adultes Masculins 20/29 ans nés entre 01/01/1981 et le 31/12/1990

Adultes Masculins 30/39 ans nés entre 01/01/1971 et le 31/12/1980

Adultes Masculins 40/49 ans nés entre 01/01/1961 et le 31/12/1970

Adultes Masculins 50 ans et plus nés avant 31/12/1960

Adultes Féminines 17/29 ans nés entre 01/01/1981 et le 31/12/1993

Adultes Féminines 30/39 ans nés entre 01/01/1971 et le 31/12/1980

Adultes Féminines 40 ans et plus nées avant 31/12/1970

Rappel :

- Les Jeunes Masculins de 14 ans ayant la double appartenance (UFOLEP et FFC ou FSGT) participent au National réservé aux jeunes 15/16ans.
- Les Jeunes Masculins de 14 ans strictement licenciés UFOLEP, mais surclassés, participent au National réservé aux jeunes 15/16 ans.
- Ces jeunes de 14 ans doivent être en possession d'un certificat médical de simple surclassement.
- Les Jeunes Masculins de 16 ans ayant la double appartenance (UFOLEP et FFC ou FSGT) participent au National réservé aux Adultes Masculins 17/19ans.
- Les Jeunes Féminines âgées de 16 ans ayant la double appartenance (UFOLEP et FFC ou FSGT) participent au National réservé aux Adultes Féminines 17/29ans.
- Les Jeunes Masculins de 16 ans strictement licenciés UFOLEP, mais surclassés, participent au National réservé aux Adultes Masculins 17/19ans.
- Les Jeunes Féminines âgées de 16 ans strictement licenciés UFOLEP, mais surclassées, participent au National réservé aux Adultes Féminines 17/29 ans.
- Tou(te)s ces jeunes doivent présenter un certificat médical de surclassement exceptionnel.(du fait que sur les épreuves dominicales, ils/elles courent avec les adultes)
- Les Adultes Masculins de 19 ans ayant la double appartenance (UFOLEP et FFC ou FSGT) participent au National réservé aux Adultes Masculins 20/29 ans.

ENGAGEMENTS :

Engagements informatisés (EAO version 2010) à télécharger sur le site de la CNS.

Les dossiers d'engagements, envoyés par les départements, comportent 2 parties :

Les engagements informatisés à remplir avec le logiciel « EAO » qui doit être téléchargé sur le site <http://www.cyclisme-ufolep.info>

Ces engagements doivent être envoyés par internet (Ouverture du serveur, du 19/01/11 à minuit au 28/01/11 à minuit).

ATTENTION ! le logiciel « EAO » doit être paramétré à chaque nouveau championnat. Il vous indique, alors, le membre de la CNS chargé des engagements.

Le fichier Internet doit être complété par :

- La photocopie des certificats médicaux de surclassement
- Les éventuelles dérogations de participation à l'une OU l'autre des épreuves qualificatives signées par le (la) Président(e) du Comité Départemental.

Tous ces documents devront être :

Soit scannés et envoyés par internet en pièces jointes à : jcvacher@yahoo.fr

Soit envoyés par courrier postal à : Jean-Claude VACHER 89, rue de la Santé 75013 PARIS

IMPORTANT

Il n'est plus obligatoire d'envoyer les photocopies de licences (UFOLEP, FSGT ou FCC), ni les photocopies de cartes de compétiteurs. Ces documents sont à présenter au moment du retrait des dossiers. En cas d'absence de l'un de ces documents, une amende sera infligée au Comité concerné suivant le barème des amendes en vigueur pour la saison sportive.

ENVOI DES DOSSIERS

Pour l'attribution des dossards, les dossiers sont classés par ordre d'arrivée sur notre serveur internet. Il est possible de modifier son dossier jusqu'au dernier moment, mais à ce moment-là, c'est la date du dernier dossier envoyé qui est pris en compte et donc le comité recule dans l'ordre des dossiers arrivés.

Les départements dont le dossier d'inscription est incomplet à la date limite d'envoi et ceux qui auront été postés au-delà de cette date limite seront refusés.

DROITS D'ENGAGEMENTS

Après le championnat, le service comptable de l'UFOLEP Nationale adressera à chaque Comité Départemental une facture du montant des engagements. En conséquence, le chèque représentant le montant des engagements ne sera pas à joindre au dossier d'inscription.

Droits à verser en individuel saison 2010/2011: adulte : 11,00 € ; jeune : 5,50 €

GRILLE DE DÉPART

L'emplacement des concurrents sur la grille de départ sera déterminé :

1. En fonction de la date d'arrivée des dossiers complets d'engagements.
2. En fonction de l'ordre de sélection, établi par le département, sur la feuille d'engagement.
3. Ordre d'appel des masculins : Tous les n° 1 de sélections puis tous les n° 2 de sélections...
4. Ordre d'appel des féminines : départs par catégorie (17/29 ans puis 30/39 ans puis 40 ans et plus) avec un intervalle de 30 s entre chaque catégorie.

MATÉRIEL

Sont admises les bicyclettes et les roues conformes à la réglementation U.C.I. en vigueur. Cadre et guidon classique – la section des pneus ne doit pas dépasser 33 mm. (Rappel : cadres VTT et VTC, ainsi que les guidons plats ne sont pas autorisés).

Les oreillettes et tout autre moyen permettant de communiquer « avec l'extérieur » sont interdits.

Les VTT seront autorisés uniquement pour la catégorie 13/14ans.

TENUE VESTIMENTAIRE

Port du casque à coque rigide obligatoire.

Sont interdits :

- Les maillots de groupes sportifs professionnels en activité
- Les maillots strictement publicitaires
- Les maillots de « Champion Départemental, Régional ou National »

Tout concurrent en infraction se verra interdire le départ.

Les concurrents doivent porter le maillot de leur Comité départemental. Si celui-ci n'existe pas, ils porteront le maillot de leur association ; dans ce cas tous les sélectionnés d'un même département et d'une même catégorie doivent porter le même maillot.

CONTRÔLE MÉDICAL

En cas de contrôle médical, les coureurs retenus sont avisés individuellement, mais il appartient, malgré tout, à chaque concurrent ayant terminé ou abandonné de s'assurer au podium, s'il est retenu ou non pour le contrôle médical.

RÉCLAMATIONS

Les réclamations ne peuvent être émises que par le responsable de la délégation dont le nom est porté sur le « Récapitulatif des engagements ».

Les réclamations écrites seront reçues par le Responsable de la Commission Nationale. Sous peine de nullité, cette réclamation doit être confirmée dans les 48 heures par pli recommandé avec un chèque de caution de 80 euros (libellé à CNS Activités Cyclistes UFOLEP) auprès de :

Daniel Manuel
Responsable de la CNS Activités Cyclistes
13 ter avenue Raymond Sommer
31480 CADOURS

Si la réclamation concerne l'un des trois premiers d'une catégorie, le titre sera « gelé » et donc non attribué.

RÉCOMPENSES

Dans chaque catégorie, le titre ne sera décerné que s'il y a AU MOINS 8 partants(es).

Pour les catégories jeunes 13/14 ans et 15/16 ans, 2 titres seront décernés :

- Classement des licenciés strictement UFOLEP
- Classement des licenciés double ou triple affiliés

Par contre, il n'y aura qu'un seul classement par équipe.

Les récompenses seront remises à partir de 18 h le samedi et 16 h 15 le dimanche au gymnase du Grand Bourg.

La tenue de cycliste (maillot et cuissard long ou court) est obligatoire. Aucune récompense ne sera remise sans port de cette tenue.

Récompenses dans chaque catégorie :

Au premier	1 maillot	1 bouquet	1 coupe	1 médaille or
Au deuxième	1 coupe	1		médaille argent
Au troisième	1 coupe	1		médaille bronze

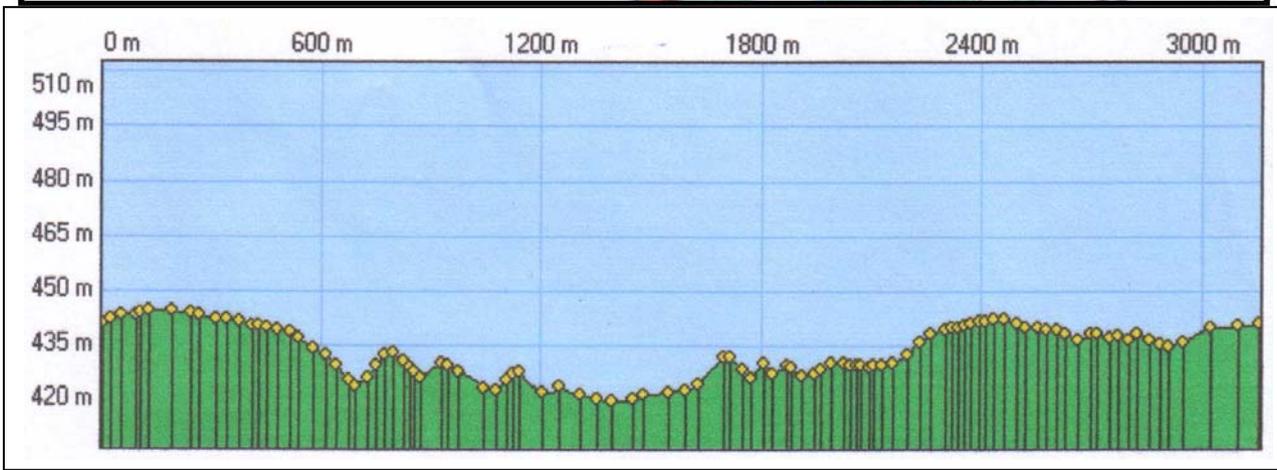
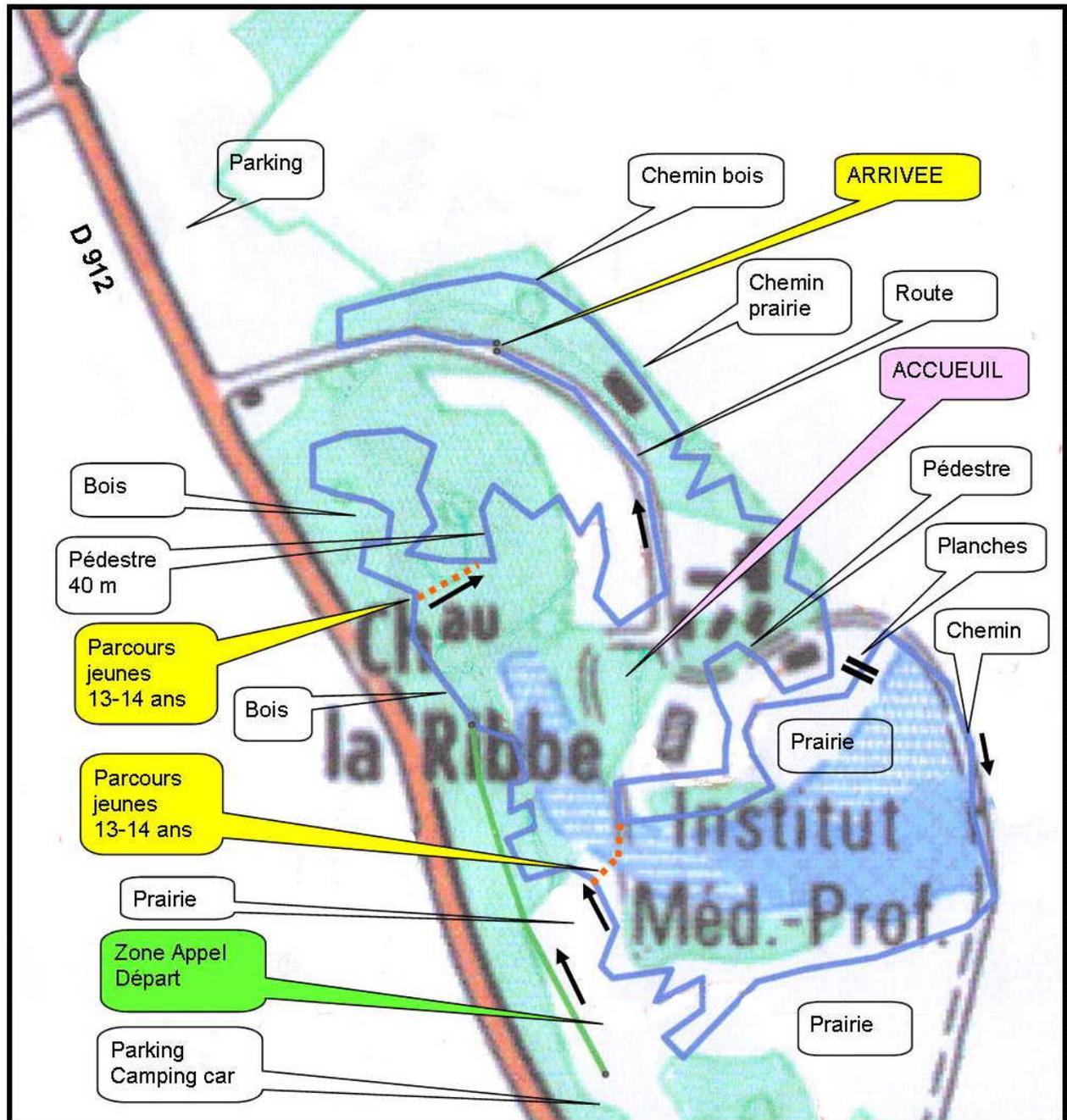
Rappel : Sur le maillot de « Champion National », SEUL peut être adjoint le nom du club. Toute autre publicité que celle du partenaire national est INTERDITE.

Par équipe départemental/pour chaque catégorie/aux trois représentants les « mieux placés » :

Équipe classée 1re	1 coupe	3 médailles
Équipes classées 2es et 3es	1 coupe	3 médailles

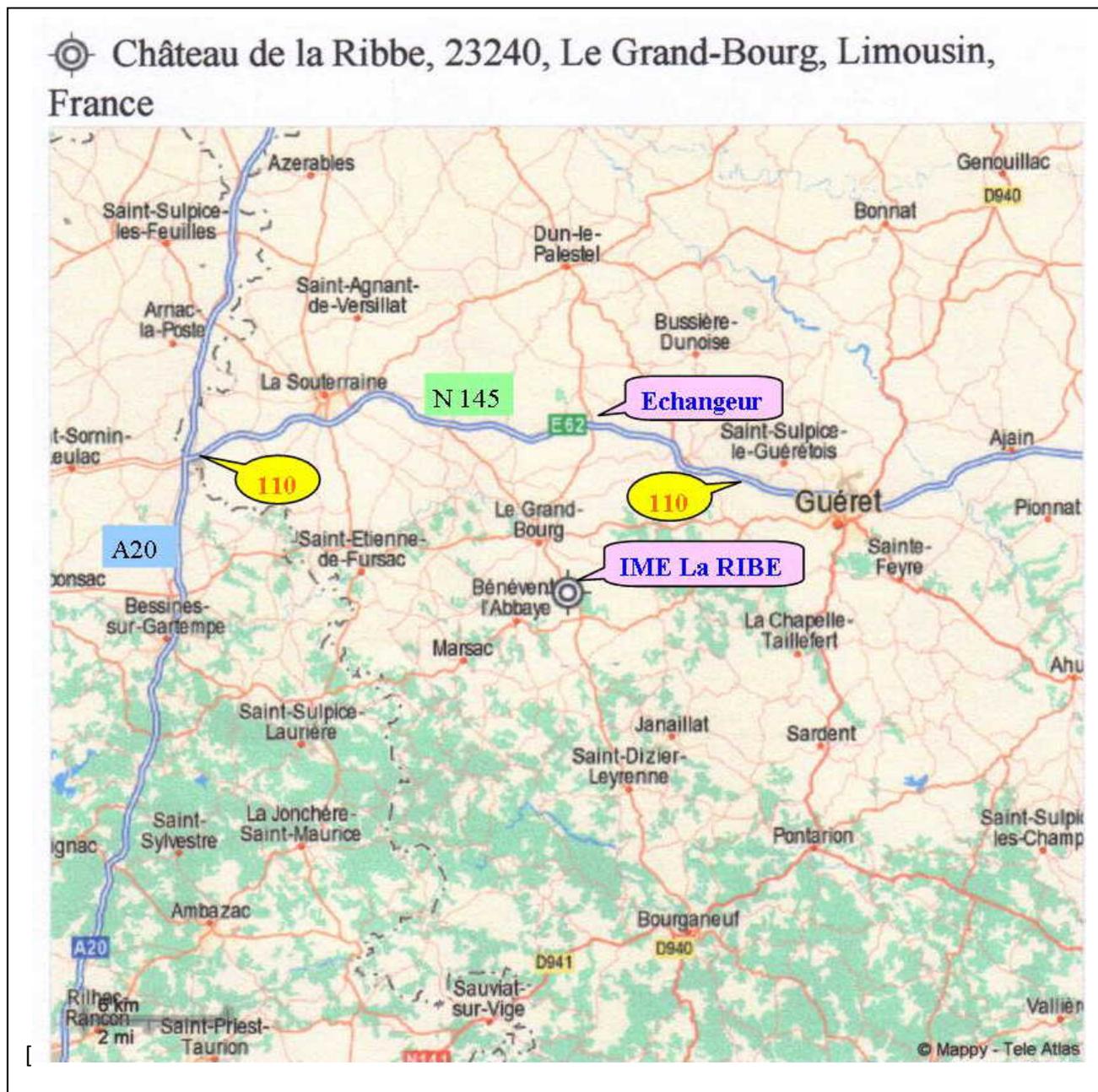
Classement inter-Comité : Aux 5 représentants classés Premier du département dans 5 catégories différentes :

Équipe classée 1re	1 coupe	5 médailles
Équipes classées 2 ^{ème} et 3 ^{ème}	5	médailles



Profil par rapport au point « Arrivée »

**IME et Professionnel de La Ribbe
23240 LE GRAND BOURG**



Pour se rendre au national de Cyclocross de La Ribbe Cne de GRAND BOURG :

À partir de Guéret N145(E62) direction Limoges(A20)-La Souterraine pendant 16 km puis Grand Bourg : D5, D912 (15 km)

À partir de A 20 suivre N145 (E62) en direction Guéret-Montluçon pendant 28 km puis Grand Bourg : D5, D912 (15 km)

Radar automatique aux deux points 110 (N 145 : 2 fois 2 voies à 110 km/h)

Coordonnées GPS : latitude 46.133585 longitude 1.669738

HÉBERGEMENTS

Liste des Hôtels dans la région du Grand Bourg

Hôtels	Adresse	Coordonnées	Nbre de chambres
HOTEL ALEXIA	ZI La Prade 23300 LA SOUTERRAINE	www.hotelalexia.com 05 55 63 01 01	31 chambres
JINJAUD NC	4 Rue de Limoges 23300 LA SOUTERRAINE	hotel.jinjud@wanadoo.fr 05 55 63 02 53	7 chambres
LE PASSE MURAILLE**	16-18 Place du Dr E.Parrain 23300 LA SOUTERRAINE	www.le-passe-muraille.com 05 55 63 29 34	9 chambres
CITOTEL GRAND HOTEL **	3 Place de la Gare 23300 LA SOUTERRAINE	www.le-grand-hotel-lasouterraine.fr 05 55 63 04 02	13 chambres
Hôtel Restaurant Porte St Jean	2 rue des bains 23300 LA SOUTERRAINE	www.hotelrestau-portesaintjean.com 05 55 63 90 00	37 chambres
La Promenade	Camping Le Cheix 23300 LA SOUTERRAINE	05 55 63 33 32	52 emplacements
Première Classe	Cher du Prat 23000 GUERET	gueret@premiereclasse.fr Wifi + parking fermé 05 55 41 03 26	58 chambres
Hôtel AUCLAIR	Avenue de la Sénatorerie 23000 GUERET	31	chambres
Campanile	4 avenue René Cassin 23000 GUERET	05 55 51 54 00 gueret@campanile.fr	
Hôtel du Cèdre	Rue de l'oiseau 23190 BENEVENT L'ABBAYE	www.hotelducedre.fr 05 55 81 59 99	16 chambres
Hôtel Nougier	23290 ST Etienne de Fursac	Fermé jusqu'au 1 ^{er} mars	

RESTAURATION

National Cyclocross La Ribe



FORMULAIRE DE RÉSERVATION DE RESTAURATION CHAUDE *Réservation jusqu'au 29 janvier 2011*

Menu proposé :

- Entrée
- Viande avec accompagnement
- Fromage et dessert

Les menus proposés différeront du samedi au dimanche

Coordonnées du comité ou du club

Nom du comité ou club	Département

Nom du responsable	Prénom du responsable

Adresse : N° Rue	Code postal Ville

Téléphone fixe - portable	mail

Seul le responsable sera habilité à retirer les tickets

Samedi 5 février 2011	Dimanche 6 février 2011
Nombre de repas :	Nombre de repas :

Les repas non consommés ne seront pas remboursés

Ci-joint paiement de repas	Repas à 10 euros soit un total de : x 10 = euros
----------------------------	--

Chèque N°..... à l'ordre : **Comité départemental UFOLEP 23**

À adresser à :

Comité départemental UFOLEP de la Creuse
Réservation repas national cyclocross
ZI Cher du Prat
5 rue du Cros
23000 GUERET

le.....

Signature

DOCUMENT TERMINÉ